



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : [accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org) - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

## REGLEMENT EPREUVE ROUTE 2021

DATE : CLUB :

CONTACT (Nom, Tél. & Courriel) :

NOM DE L'ÉPREUVE (+ CP-VILLE) :

ÉPREUVE du CHALLENGE PRINTEMPS NOCTURNES AUTOMNE HORS  
REMISE DES DOSSARDS

• ADRESSE COMPLETE :

COMMISSAIRE ou AIDE COMMISSAIRE MIS A DISPOSITION PAR L'ORGANISATEUR :

• NOM(S) Prénom(s) :

LONGUEUR		TYPE		OPENRUNNER	
Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
1 <sup>ère</sup>					
2 <sup>ème</sup>					
3 <sup>ème</sup>					
4 <sup>ème</sup>					
5 <sup>ème</sup>					
Cadets					
Minimes					
Féminines		Suivant catégorie	Suivant catégorie	Suivant catégorie	

### ENGAGEMENTS (Règles et consignes applicables à l'épreuve) :

#### ÉPREUVE OUVERTE AUX LICENCIÉS FSGT ET AUX NON LICENCIÉS FSGT

• TARIFS DES ENGAGEMENTS

○ LICENCIÉS FSGT ADULTES :

○ LICENCIÉS FSGT MINIMES & CADETS :

○ NON-LICENCIÉS FSGT ADULTES (Ufolep, Ffc, Fftri, NL(1) ... :

○ NON-LICENCIÉS MINIMES & CADETS (Ufolep, Ffc, Fftri, NL(1) ... :

(1) Non-Licenciés (sans fédération) : présentation d'un certificat médical de moins de 6 mois autorisant la pratique du cyclisme en compétition

### OBSERVATIONS :

- Épreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.
- Les 1<sup>ères</sup> catégories courront dans le peloton des 2<sup>èmes</sup> catégories et seront récompensés uniquement s'ils sont vainqueurs de la course.
- Braquets Minimes garçons et filles : 7,01m (46x14) - Braquets Cadets garçons et filles : 7,62m (50x14)
- En accord avec les Commissaires et en fonction du nombre d'engagés sur l'épreuve, l'organisateur peut décider de regrouper ou de séparer les pelotons
- Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier le nombre de tour
- Le port du maillot est obligatoire pendant l'épreuve et pour recevoir les récompenses
- **Tout coureur qui abandonne doit obligatoirement indiquer son numéro de dossard au podium des commissaires.**